Projets pédagogiques particuliers (PPP)

Les **inscriptions** aux projets pédagogiques particuliers (PPP) du **primaire** et du **secondaire** pour **l'année scolaire 2027-2028** auront lieu en **février 2027**, en même temps que la période d'admission et d'inscription du CSSMI.

D'ici là, l'information sur les différents projets sera progressivement bonifiée sur les sites Web des écoles et sur le site du CSSMI.

Pour en savoir plus sur les projets pédagogiques particuliers (PPP) et les prochaines étapes en vue des inscriptions de février 2027, consultez notre page Web.